DELIBERATIONS N° 2026-36 B
REMPLACE ET ANNULE LA DELIBERATION 2026-36A
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 10
Date de convocation : 20.10.2026
Acte n° : 7.1

SEANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

Présents : : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme BAILLY Elodie, M. FABRY Jean-Baptiste, M. ACHDJIAN Azade, Mme GOGOT Anaëlle, Mme DEWAVRIN Cyrielle, M. FERRAND Geoffray, M. CAPUANO Henri, Mme GILBERT Anne, M. GAUTHIER Laurent
Absente excusée : Mme DUGUET Coralie
Madame BAILLY Elodie a été nommée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1 : VIREMENT DE CREDIT AU COMPTE 2151

Au budget 2026, sur le compte 2151 : réseaux de voirie, il a été prévu la somme de 55 000 €. Or, suite à une augmentation des tarifs en cours d'année, (selon coût du pétrole), un nouveau devis nous a été adressé pour la somme de 58 228.80.80 € soit une augmentation de 3229 euros.

Il convient de prendre une décision modificative consistant à modifier les prévisions budgétaires initiales, en apportant un crédit supplémentaire à la ligne du compte 2151 : réseaux de voirie pour un montant de 3 229 €.

Section de fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
C/615231 :entretien et réparations sur voiries	1 000.00 €			
C/6161 : primes d'assurance Multirisques	2 229.00 €			
Total chapitre 11	**3 229.00 €**			
c/023 : virement à la section d'investissement		3 229.00 €		
TOTAL	**3 229.00 €**	**3 229.00 €**		
Section d'investissement				
C/021 : virement de la section de fonctionnement				3 229.00 €
C/2151 : réseaux de voirie		3 229.00 €		
TOTAL		**3 229.00 €**		**3 229.00 €**

Le Maire demande aux membres de bien vouloir approuver cette décision modificative.

POUR : 10
CONTRE :0
ABSTENTION : 0

Décision approuvée à la majorité des suffrages exprimés.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

La secrétaire,
Elodie BAILLY

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ